



CHARTÉ D'INTERVENTION COLLECTIVE EN PRÉVENTION DES PRATIQUES ADDICTIVES

Préambule

La rédaction de cette charte est à l'initiative d'associations œuvrant dans le champ de la prévention en addictologie en Normandie, regroupées en collectif. Cette démarche est impulsée par l'ARS Normandie (Agence Régionale de Santé) et animée par le DAPA (Dispositif d'Appui Partenarial en Addiction).

Objectifs de la charte

- › L'objectif de cette charte est de présenter les valeurs communes des associations qui l'ont rédigée et de fédérer les acteurs du territoire.
- › Elle s'adresse à toutes les structures qui portent un intérêt à la question des pratiques addictives et qui souhaitent développer des actions promotrices de santé.

Ce travail s'inscrit dans le cadre des orientations nationales et régionales de santé illustré par :

- › La loi de santé du 21 juillet 2009 portant sur la réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ; la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
- › Le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les pratiques addictives
- › La stratégie interministérielle de mobilisation contre les pratiques addictives 2023- 2027
- › Le Projet Régional de Santé 2023-2028 élaboré par l'ARS Normandie.

Pratiques addictives, de quoi parle-t-on ?



- › **L'addiction est un terme qui engage des troubles de l'usage** (légers, modérés et sévères) et se caractérise par l'impossibilité répétée de contrôler un comportement et la poursuite de ce comportement en dépit de ses conséquences négatives.
- › **L'addiction concerne la consommation de substances psychoactives** (alcool, tabac, cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne, médicaments détournés de leur usage, etc.) et peut être aussi liée à des comportements (jeux d'argent et jeux vidéo, etc.).
- › **La notion de pratiques addictives est un concept plus global.** Il inclut la totalité des pratiques addictives et des comportements de consommation. Les pratiques addictives impliquent dans les interventions, la prise en compte des notions de mésusage et des troubles de l'usage.

Méthodes d'intervention en prévention des pratiques addictives

Promotion de la santé : un cadre d'intervention

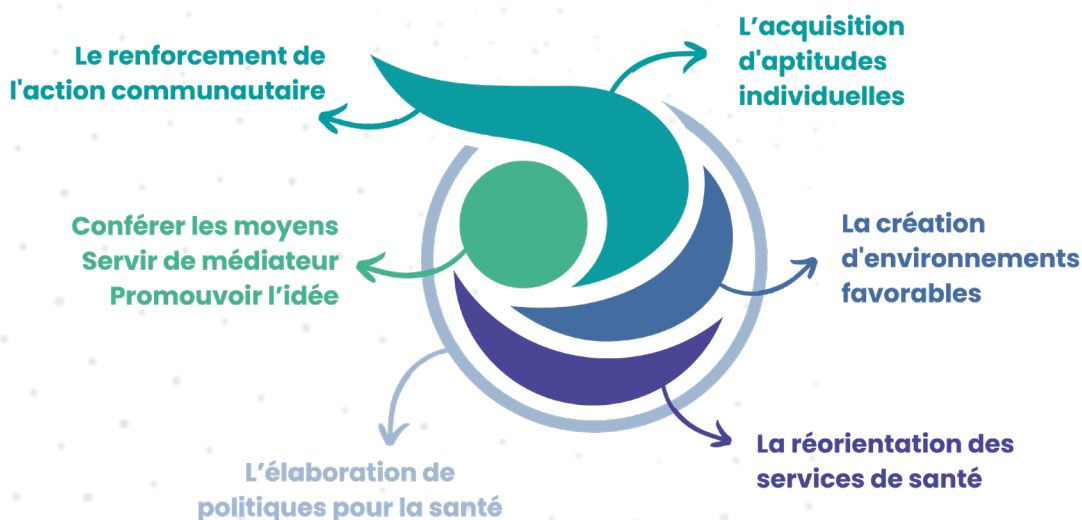
Toute action collective mise en place doit s'appuyer sur les principes de la promotion de la santé dont l'objectif est le bien-être complet de l'individu. Il s'agit de « *donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer* ». Elle met en évidence l'importance des déterminants sociaux de la santé en listant des conditions préalables à l'amélioration de la santé.

La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur de la santé, elle se situe dans une double perspective :

- › Permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci
- › Faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux-être) et non un but dans la vie ou une fin en soi

Appliquée à la prévention des pratiques addictives, la promotion de la santé considère la personne dans sa globalité, à toutes les étapes de sa vie, quelles que soient ses pratiques d'usage et ce dans tous les environnements et contextes possibles.

Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé.
Organisation Mondiale de la Santé, Genève, 1986.



Appliquée à la prévention des pratiques addictives, la promotion de la santé considère la personne dans sa globalité, à toutes les étapes de sa vie, quelles que soient ses pratiques d'usage et ce dans tous les environnements et contextes possibles.

Valeurs et éthique

D'un point de vue opérationnel, toute action de prévention et/ou de réduction des risques et des dommages mise en place doit s'appuyer sur le respect des choix et des possibilités de l'individu avec les principes suivants pour l'ensemble des participants :

- ▶ Avoir une posture bienveillante
- ▶ Être non moralisateur et non jugeant
- ▶ Favoriser la liberté de parole et l'écoute
- ▶ Garantir la confidentialité et le respect
- ▶ Favoriser l'approche expérientielle

Les principes d'intervention

Une action en prévention et promotion de la santé dans le champ des pratiques addictives, c'est...

Une action qui **repose sur des fondements probants**

- › Elle s'appuie sur des référentiels ou recommandations de bonnes pratiques (INPES, OMS...) et des enseignements et expériences issus d'actions similaires.

Une action qui vise à **réduire les inégalités sociales de santé**

- › Elle s'inscrit dans une approche de prévention universelle (s'adressant à tous, sans distinction en termes de risque).
- › Elle propose un cadre qui lui permet d'atteindre des populations particulièrement vulnérables sur le plan de la santé.

Une action qui **prend en compte les environnements et les conditions de vie**

- › Elle identifie préalablement les causes des problèmes de santé de la population à laquelle elle s'adresse et agit précisément sur certaines de ces causes.

Une action qui **s'appuie sur la participation** des populations

- › La population est associée à la définition des problèmes, des besoins, des solutions, et à l'intervention elle-même (prise en compte des représentations, croyances, normes, âge, etc.)
- › L'action part des expériences et connaissances du public et lui donne une place active dans les processus de décision.

Une action qui **donne aux personnes les moyens d'agir** pour améliorer leur bien-être et leur qualité de vie

- › Elle accroît l'autonomie et le pouvoir des personnes et des groupes sur les questions de santé qui les concernent.

Une action qui **s'inscrit dans la durée** et qui **repose sur des petits groupes**

- › Elle propose par exemple plusieurs temps d'intervention auprès de la même population avec un maximum de 15 personnes par groupe.

Une action **impliquant l'ensemble des acteurs concernés**

- › Elle recueille et prend en compte les besoins, demandes, attentes et points de vue de ces acteurs, et s'appuie sur une identification de leurs intérêts partagés ;
- › Elle définit clairement les responsabilités de chacun et le périmètre des collaborations dans le cadre de l'action proposée.

Un exemple qui fonctionne

Programme Unplugged

Programme probant de prévention des pratiques addictives en milieu scolaire



Public

Collégiens en classe de 6^e et 5^e

Objectifs

Renforcer les compétences psychosociales pour retarder ou éviter l'entrée dans les consommations de produits psychoactifs

Durée

12 séances d'une heure avec des ateliers réalisés en petits groupes

Le programme repose sur une participation active des élèves (échanges sur les représentations, jeux de rôle, etc.) mais également des enseignants qui sont formés pour animer les séances de manière autonome.

Il repose sur une analyse des facteurs de risques et de protection à l'adolescence (influences sociales, connaissances des produits, gestion des émotions...). Les résultats montrent qu'il **bénéficie particulièrement aux jeunes les plus vulnérables.**



Les modalités d'intervention

L'action développée doit reposer sur une méthodologie de projet partagée par les acteurs (commanditaires et prestataires) et reprenant les étapes essentielles de celle-ci :

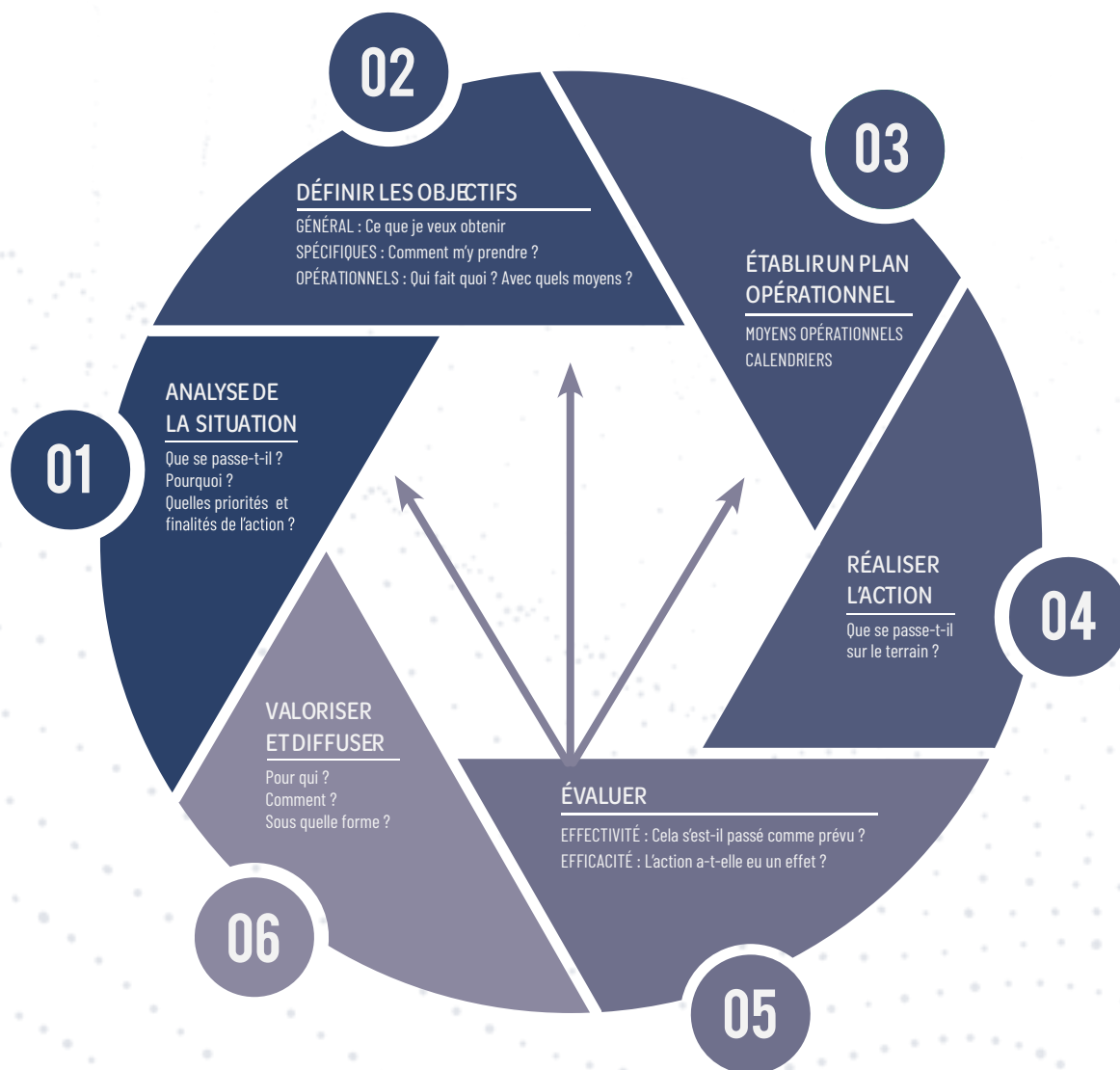


Schéma issu du *Référentiel à destination des intervenants dans et hors milieu scolaire, Pratiques Addictives, 2019*

Différentes modalités d'interventions peuvent être mobilisées dans le cadre d'un programme d'actions :

La transmission d'informations auprès du public

- Elle vise l'apport de connaissances autour des pratiques addictives, des facteurs de risques, de vulnérabilité et de protection, ainsi que l'identification des lieux et des structures ressources, etc.
- Cette modalité d'intervention ne peut se suffire à elle seule, elle doit s'inscrire en complémentarité des autres modalités d'intervention.

Ex. : *Café-parents, conférence, stand, forum, etc.*

Le travail sur les représentations

- **C'est un préalable à toute action**, il contribue à initier une réflexion collective sur les valeurs et les croyances relatives aux pratiques addictives.

Ex. : *Info/intox, vrai/faux, débat, échange, etc.*

Le développement des compétences psychosociales

- **Il tend à développer et renforcer les habiletés individuelles**, permettant aux personnes de répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne et donc adopter des comportements favorables à la santé.

Ex. : *PRIMAVERA, STRONG, GBG, etc.*

La formation des acteurs non spécialisés

- Elle vise à **promouvoir un environnement favorable à la santé** via l'acquisition de connaissances.
- Elle permet aux professionnels d'**acquérir une culture commune, de développer le partenariat sur le territoire, de travailler sur les freins et leviers** dans les accompagnements avec pour finalité une orientation adaptée si besoin.

Ex. : *Formations « Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB) »*

La réduction des risques et des dommages

- Elle vise à **prévenir les problèmes sanitaires et sociaux** liés à la consommation de substances psychoactives **et propose des solutions adaptées aux pratiques de consommation** des individus de façon à limiter les risques.
- Elle se conçoit comme une **« palette d'outils »** pouvant être adaptée au gré des besoins de la personne, en partant de là où elle en est dans sa pratique (informations, mise à disposition de matériels, accès à la substitution, ...).
- Elle valorise **l'expérience, les connaissances et la pratique de l'utilisateur**, en apportant une réflexion sur les avantages et les inconvénients liés à sa pratique addictive (notions de bénéfices/risques et dommages).

Ex. : *Présentation d'outils : éthylotests, préservatifs, roule ta paille, stéribox, etc.*

Points de vigilance

Dans le cadre d'actions collectives de prévention des pratiques addictives, plusieurs critères d'efficacité ont été identifiés.

Ainsi, sont souvent inefficaces, voire contre productives, les actions qui :

> Visent uniquement la transmission d'information descendante

Ex. : Un stand d'information isolé.

Il est recommandé de privilégier des formats interactifs et ludiques, favorisant l'implication des participants, afin de susciter les échanges et la réflexion.

> Sont animées par des intervenants non formés aux spécificités du public

Ex. : Action durant lesquelles les intervenants parlent de leurs propres vécus

Il est préférable d'adopter une approche professionnelle et structurée, reposant notamment sur la coanimation avec des intervenants formés et à la prévention des pratiques addictives.

> Reposent sur la peur et/ou l'exagération des risques encourus

Ex. : Témoignages de victimes d'accidents

Il convient de privilégier une approche positive, mettant en avant les capacités d'agir des personnes, ainsi que les bénéfices liés à des comportements favorables à la santé.

Viennent en réponse à une situation de crise et/ou une problématique aigüe

Ex. : Action à la suite d'exclusions

Ces actions gagnent en efficacité lorsqu'elles s'inscrivent dans un accompagnement structuré, comprenant plusieurs séances et intégrant une analyse du contexte dans une approche globale, progressive et bienveillante.

Les équipes intervenant en prévention des pratiques addictives se réservent **le droit de refuser la mise en place d'actions ponctuelles** qui ne seraient pas conformes aux référentiels validés.

En effet, les actions ponctuelles, isolées de tout programme, reposant uniquement sur la transmission d'information **ne doivent être qu'un préalable à l'initiation d'un partenariat et/ou à la construction d'un projet global.**

Conclusion

Agir en promotion de la santé se fait par le moyen d'interventions complexes prenant en compte des environnements et des contextes spécifiques et variés.

Dans le champ des pratiques addictives, il est indispensable de développer chez les enfants et adultes des habiletés individuelles et collectives permettant de renforcer les comportements favorables à la santé et de mener des interventions fondées sur des données probantes, reconnues comme moyens d'améliorer l'efficacité, la crédibilité et la transférabilité des actions de prévention et de promotion de la santé.

Acteurs ressources en Normandie

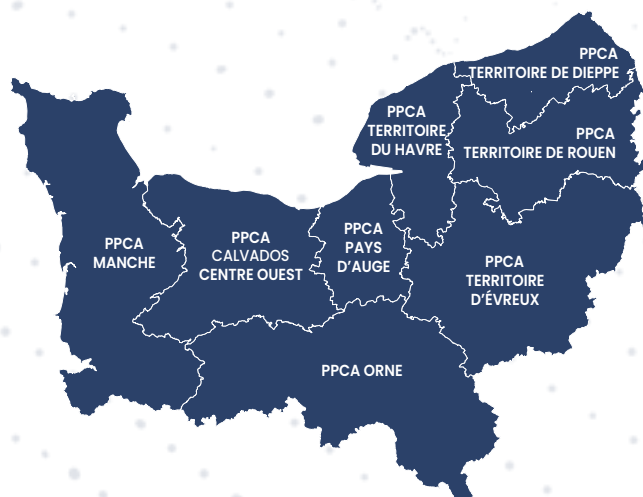


Cartographie des PPCA (Pôles de prévention compétents en Addictologie)

Les PPCA sont des espaces de concertation entre acteurs locaux impliqués dans la prévention des pratiques addictives. **Leurs objectifs sont de :**

- › Favoriser le développement des relations entre les acteurs locaux
- › Développer des compétences et des pratiques communes
- › Structurer et valoriser l'offre de prévention en addictologie
- › Renforcer les actions de prévention en addictologie
- › Contribuer à l'efficacité du parcours de soins, de la prévention à la prise en charge.

Les animateurs des PPCA sont les contacts privilégiés pour toute demande concernant la mise en place d'actions en lien avec les pratiques addictives. Ils font, ensuite, appel aux services prévention de leur territoire pour la mise en œuvre opérationnelle d'actions de sensibilisation, de formation, de prévention ou de réduction des risques et des dommages.



Territoire de Dieppe

CŒuvre Normande des Mères

Raphaëlle DUBOIS

raphaelle.dubois@onm.fr

07 88 66 15 35

Manche

Association Addictions France

Germain DELALANDE

germain.delalande@addictions-france.org

06 42 22 72 38

Calvados Centre-Ouest

Association Addictions France

Alice DROIN

alice.droin@addictions-france.org

06 81 83 57 03

Orne

Association Addictions France

Gwenaëlle COUREL

gwenaëlle.courel@addictions-france.org

02 33 26 89 16

Pays d'Auge

ESI 14

Stéphanie DECOSTER

stephanie.decoster@esi14.fr

02 31 31 44 58

Territoire du Havre

Oppelia Nautillia

Carole FRANCOIS

c.francois@oppelia.fr

02 35 19 96 76

Territoire de Rouen

La Boussole

Julie ROUCOU

julie.roucou@laboussole.asso.fr

07 63 40 55 06

Territoire Évreux

Association Addictions France

Virginie MUSSO

virginie.musso@addictions-france.org

06 02 02 43 84 / 02 35 70 37 42

Webographie

Textes fondateurs

- › Charte d'Ottawa, Canada, 1986
- › Chartes et déclarations, Promotion Santé IDF

Plans nationaux

- › Programme national de lutte contre le tabagisme (PNLT) 2023-2027, Ministère de la santé et de la prévention, 2023
- › Stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027, MILDECA, 2023

Épidémiologie

- › Les usages de substances psychoactives chez les collégiens et lycéens, Résultats Enclass 2024, OFDT, 2026
- › Les chiffres clés de la jeunesse 2025 – Santé, INJEP, 2025
- › Les drogues à 17 ans : analyses régionales. Enquête ESCAPAD 2022, OFDT, 2024
- › Les niveaux d'usage des drogues illicites en France en 2023, OFDT, 2024
- › Les addictions en Normandie – État des lieux régional, ORS CREAL Normandie, 2025
- › Tabagisme et vapotage parmi les 18-75 ans en 2023, OFDT 2025
- › Usages et conséquences liés aux produits psychoactifs en Normandie, OFDT 2025
- › Les jeux d'argent et de hasard en France en 2023, OFDT 2024
- › Évolution du vapotage chez les collégiens et lycéens entre 2014 et 2024, OFDT 2026

Vidéos et témoignages

- › Comment développer les compétences psychosociales ? Promotion Santé Normandie, 2024
- › Podcast Prévention mode d'emploi, Fédération Addiction, 2024
- › Éthique et promotion de la santé, Didier Jourdan, Professeur à l'université Blaise Pascal, Chercheur au laboratoire ACTé EA 4285, 2024

Ressources pédagogiques

- › Concepts clés en promotion de la santé : définitions et enjeux, Promotion Santé IDF
- › Déployer un programme probant – Recommandations issues de la pratique, Promotion Santé Normandie, 2022
- › Note pédagogique – les données probantes en promotion de la santé, Fnes, 2022
- › Pour une prévention des conduites addictives – Référentiel à destination des intervenants dans et hors milieu scolaire, ARS Normandie, Promotion Santé Normandie, 2019
- › Usage de produits de vapotage, d'alcool, de cannabis et de tabac chez les jeunes : besoins et pistes d'action pour mieux intervenir, INSPQ, 2026
- › Faire le tour des addictions en promotion de la santé en 180 minutes, Promotion Santé Bourgogne-Franche-Comté, 2024
- › Addictions : des recommandations pour outiller les professionnels des structures sociales et médico-sociales, HAS, 2023
- › Prévenir les addictions auprès des jeunes – Référentiel d'intervention régional partagé, RRAPPS Bourgogne-Franche-Comté
- › Synthèse d'interventions probantes pour réduire la consommation nocive d'alcool et ses conséquences, Chaire de recherche en prévention des cancers INCA/IReSP/EHSP, 2017
- › Synthèse d'interventions probantes en réduction du tabagisme chez les jeunes, Chaire de recherche en prévention des cancers INCA/IReSP/EHSP, 2017



CHARTRE D'INTERVENTION COLLECTIVE EN PRÉVENTION DES PRATIQUES ADDICTIVES



Document corédigé par :

